

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-EM-398
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 23 804 000 \$ POUR DES TRAVAUX DE
DÉPLACEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE, DE REMPLACEMENT DE CONDUITES
D'AQUEDUC ET DE DRAINAGE DANS LE SECTEUR DU LAC À LA TRUITE**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de sa séance tenue le 18 février 2025, le conseil a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

- *Règlement numéro 2025-EM-398 décrétant une dépense et un emprunt de 23 804 000 \$ pour des travaux de déplacement du réseau d'égout sanitaire, de remplacement de conduites d'aqueduc et de drainage dans le secteur du lac à la Truite*

L'objet de ce règlement est décrit dans son titre.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 4 avril 2025.

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance – 18 février 2025 » et à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 9 avril 2025.

Anny Després, greffière adjointe